deuil pour cinq jours; Garat, Chénier et d'autres prononcèrent l'oraison funèbre du vaillant général. Son corps fut transporté à Toulon, au fort Lamalgue, qui prit alors le nom de *Fort Joubert*. On lui éleva un monument à Bourg et une statue dans le grand escalier du Sénat. Il est aujourd'hui hors de doute que la coterie des hommes d'Etat du Directoire avait jeté les yeux sur lui pour en faire le chef militaire du coup d'Etat qu'elle méditait, et que ce n'est qu'après sa mort qu'elle fit des ouvertures à Bonaparte. Eût-il consenti à jouer ce rôle? Il serait permis d'en douter si les antécédents les plus irréprochables étaient toujours une garantie suffisante contre de semblables tentations. Joubert était extrêmement brave de sa personne.

JOUBERT (Joseph-Antoine-René, vicomte), général français, né à Angers en 1772, mort à Paris en 1843. Il entra dans l'armée comme enrôlé volontaire en 1791, se distingua notamment à la bataille de Rivoli, où, avec 50 hommes, il fit 2,000 Autrichiens prisonniers, aux batailles de Chébreiss et des Pyramides, à Aboukir, à Hiéropolis, fut nommé chef de bataillon en l'an X, colonel en 1806, reçut en récompense de sa conduite à Friedland, à Eckmühl, à Wagram le titre de baron (1809), et devint général de brigade en 1811. Pendant la campagne de Russie, Joubert prit une part brillante à la prise de Smolensk et donna des preuves éclatantes de sa valeur à Lutzen et pendant la campagne de France. Sous la Restauration, il reçut divers commandements à l'intérieur et le titre de vicomte; il prit sa retraite en 1835.

JOUBERT (Léo), littérateur français, né à Bourdeilles (Dordogne) en 1826. Lorsqu'il eut achevé ses études à Paris, il se rendit comme précepteur en Moldavie, où il passa quatre ans, et, de retour en France, commença à se faire connaître par la publication d'articles littéraires dans le journal *l'Ordre*, dirigé par M. Chambolle (1850-1852). M. Léo Joubert collabora ensuite activement à la *Biographie générale*, de M. Didot, à la *Revue contemporaine*, dont il devint, en 1862, secrétaire de la rédaction, à la *Revue européenne*, et entra, en 1868, au *Moniteur universel*, dont il a été depuis lors un des rédacteurs les plus actifs. On a de lui : *Essais de critique et d'histoire* (Paris, 1863, in-12). recueil d'articles déjà publiés; *Leæna* (1867), roman dont le sujet est puisé dans la Grèce antique; la *Défense de Sedan* (1873, in-18), où l'auteur prend à tâche d'atténuer les fautes du triste auteur de nos défaites, le dernier Napoléon.

JOUBERT (Nicolas), bouffon français, valet de chambre de Henri IV. V. ANGOULEVENT.

JOUBERT-BONNAIRE (Ambroise), industriel et homme politique français, né à Angers en 1830. Ancien élève de l'Ecole polytechnique, il dirigea, avec son frère, une fabrique considérable de toiles à voile, dont la fondation remonte à 1754. Le 8 février 1871, les électeurs de Maine-et-Loire l'envoyèrent siéger à l'Assemblée nationale, où il s'est fait remarquer par sa compétence dans les questions industrielles et commerciales. M. Joubert est l'auteur du projet de loi sur le travail des enfants dans les manufactures, et il a pris une part active à la discussion de cette loi en janvier 1873. C'est un orateur vif, passionné, qui sait à fond ce dont il parle, qui rend claires pour tous les questions les plus techniques et qui a su fréquemment se faire applaudir de la Chambre, même de la gauche. M. Joubert fait partie du centre droit et passe pour appartenir au parti orléaniste. Il a constamment voté avec la majorité, notamment pour l'abrogation des lois d'exil, contre le retour de l'Assemblée à Paris et contre M. Thiers, lors de la discussion provoquée par le rapport Batbie (29 nov. 1872).

JOUBERT DE LA SALETTE (Pierre-Jean), général et musicographe français, né à Grenoble en 1762, mort en 1832. Lieutenant-colonel en 1792, il devint, pendant les guerres de la Révolution, général de brigade, inspecteur de l'artillerie, puis abandonna le service pour s'adonner entièrement à son goût pour la musique. Joubert proposa de substituer les lettres aux notes dans la notation musicale, et soutint le principe de l'égalité des demi-tons. Nous citerons parmi ses ouvrages : *Nouvelle méthode d'accorder les clavecins* (Paris, 1786); *Sténographie musicale*, ou *Manière abrégée d'écrire la musique* (Paris, 1805); *Considérations sur les divers systèmes de la musique ancienne et moderne, et sur le genre enharmonique des Grecs* (Paris, 1810, 2 vol. in-8°), ouvrage dans lequel Joubert de La Salette a fait preuve de beaucoup d'érudition et de sagacité; *De la notation musicale en général, et en particulier de celle du système grec* (Paris, 1817); *De la fixité et de l'invariabilité des sons musicaux* (Paris, 1824).

JOUDARDE s. f. (jou-dar-de). Ornith. V. JUDELLE.

JOUE s. f. (jou — lat. *gena*, même sens, ou, selon d'autres, de *jugum*, joug, à cause de la forme de l'os de la joue; d'autres, enfin, rapportent ce mot au latin *gabata*, jatte, d'où le provençal *gauta*, joue). Partie latérale du visage, limitée par la tempe, l'œil, le nez, la bouche, le menton et l'oreille : *Baiser quelqu'un à la* JOUE, *sur les deux* JOUES. *Tendre la* JOUE *pour se faire embrasser, pour recevoir un soufflet. Giton a le teint frais, le visage plein, les* JOUES *pendantes.* (La Bruy.)

— Par anal. Partie latérale de la tête d'un animal : *Un cheval qui a trop de* JOUES. *La gorge, les* JOUES *et le dessus de la tête de l'oie d'Egypte sont blancs.* (Buff.)

— Fam. *Avoir les joues cousues*, Avoir les joues creuses et maigres. ‖ *Couvrir la joue à quelqu'un, lui donner sur la joue*, Lui appliquer un soufflet sur la joue. ‖ *Donner des soufflets à quelqu'un sur la joue d'un autre*, Blesser le premier en feignant de diriger ses attaques contre le second : *Il veut* DONNER DES SOUFFLETS *à Locke* SUR MA JOUE. (Volt.)

J'ai donné, sur sa joue, des soufflets à Voltaire.
C. DELAVIGNE.

— *En joue*, Position d'une arme à feu, dans laquelle on vise un objet sur lequel on est prêt à tirer. ‖ *Etre en joue*, Avoir son arme en joue : NOUS ÉTIONS EN JOUE, *le doigt sur la détente.* (L. Viardot.)

— *Coucher, mettre en joue*, Viser avec une arme à feu. ‖ Par anal. Viser avec un objet quelconque en guise d'arme à feu : *Des enfants qui* SE COUCHENT EN JOUE *avec des bâtons. Il me semble toujours que je vois une douzaine de lavements qui me* COUCHENT EN JOUE. (Mol.) ‖ Fig. Rechercher, poursuivre, diriger ses vues sur : COUCHER EN JOUE *une place de sous-préfet. La voici qui revient de la ville : quel équipage pour une femme qui* COUCHE EN JOUE *un parti de cent mille écus!* (Danc.)

— Constr. *Joue de solive*, Tête d'une solive considérée par l'entrevous. ‖ Dans une cour à chaussée bombée, Nom des deux parties de revers qui existent entre le passage d'une porte cochère et le point où les deux ruisseaux se réunissent.

— Mar. Partie arrondie de la coque d'un navire, qui se trouve entre le mât de misaine et l'étrave : *Un navire qui a la* JOUE *forte.* ‖ *Joue de vache*, Demi-caisse de poulie appliquée sur une partie fixe. On dit aussi DEMI-JOUE et POULIE PLATE. ‖ *Joues de poulie*, Côtés de la caisse d'un poulie.

— Art milit. Chacun des côtés de l'épaulement d'une batterie, coupés dans le sens de l'épaisseur, pour pratiquer une embrasure. ‖ *En joue, feu!* Commandement de mettre le fusil en joue et de faire feu.

— Arquebus. Evidement pratiqué dans la crosse du fusil, entre le busc et le talon.

— Chem. de fer. *Joues de coussinet*, Espèces de pinces qui servent à maintenir latéralement le rail dans le coussinet.

— Mécan. Chacune des parties d'un coussinet dans lequel tourne un tourillon.

— Techn. Chacune des petites plaques qui terminent les broches d'un peson. ‖ Chacun des côtés de la lumière d'un rabot ou d'une varlope. ‖ Partie d'une boucle. ‖ Epaisseur de bois qui forme chacun des côtés d'une cavité pratiquée dans l'épaisseur d'une planche : *Les* JOUES *d'une mortaise, d'une rainure.*

— Agric. Bouture de vigne coupée sur le jeune bois, dans l'Orléanais.

— Ichthyol. *Joues cuirassées*, Famille de poissons acanthoptérygiens.

— **Encycl.** Anat. La *joue* s'étend verticalement de l'arcade zygomatique au bord inférieure de la mâchoire. Elle est limitée, en avant, par le sillon naso-génien, qui la sépare du nez, et le sillon naso-labial, qui la sépare de la lèvre; en arrière, par le bord inférieur du masséter; en bas, par le bord inférieur du maxillaire, et en haut par la région sous-orbitaire. La *joue* est très-saillante chez les enfants et les personnes qui ont la face arrondie; d'autres fois, elle est fortement creusée, comme on le voit chez les personnes maigres et chez les vieillards. Chez quelques sujets, elle offre une ou même deux fossettes produites par les insertions musculaires.

On trouve dans la *joue* quatre couches distinctes, qui sont, de dehors en dedans : la peau, l'aponévrose, les muscles et la muqueuse. Indépendamment de ces couches, on y trouve encore quelques glandes, des vaisseaux, des nerfs, du tissu cellulaire et le conduit excréteur de la glande parotide.

La peau de la *joue* ne présente aucun caractère important. Fine et lisse chez la femme, elle est couverte de poils chez l'homme, et unie aux parties sous-jacentes d'une manière très-intime. Le tissu sous-cutané, qui fait pour ainsi dire partie intégrante de la peau, est constitué par des aréoles renfermant des pelotons adipeux, et il s'accumule surtout dans l'angle rentrant qui sépare le bord antérieur du masséter de la face externe du buccinateur. Il constitue là une masse énorme, variable selon les sujets, mais ne disparaissant jamais complètement; c'est la boule graisseuse de Bichat.

L'aponévrose de la *joue* est formée par les feuillets fibreux qui recouvrent le buccinateur et le masséter. Elle a les mêmes limites et les mêmes insertions que les muscles; seulement, au niveau du bord antérieur du masséter, les aponévroses buccinatrice et massétérine, en se confondant, forment l'angle rentrant dont nous venons de parler.

Les muscles ou portions de muscles qui occupent la région de la *joue* sont : le grand et le petit zygomatique, la partie la plus externe de l'élévateur commun de l'aile du nez et de la lèvre supérieure, le peaucier, le triangulaire de la lèvre inférieure et une partie du carré du menton. Ces muscles sont sous la peau, à laquelle ils s'insèrent en partie. D'autres muscles existent plus profondément; nous ne ferons que mentionner le muscle canin, dont l'action se porte sur la muqueuse buccale et sur la lèvre supérieure, pour nous arrêter sur le buccinateur, qui est le plus important. Séparé de la peau, en arrière, par une masse adipeuse et par le *risorius* de Santorini, il la touche presque immédiatement en avant. Sa face externe est recouverte par une expansion fibreuse venant du canal de Sténon, qui le traverse. Cette aponévrose, se confondant avec l'aponévrose bucco-pharyngienne, s'attache à la base de la crête coronoïdienne et sur l'aile externe de l'apophyse coronoïde, qui sont en dehors. La face profonde du buccinateur est séparée de la muqueuse buccale par une couche celluleuse dense et mince, dans laquelle sont des glandes salivaires.

La muqueuse de la *joue* est mince et tapissée d'épithélium pavimenteux.

Les glandes de la *joue* n'occupent pas la face profonde de la muqueuse, comme l'a démontré M. Sappey. Elles se montrent en petit groupe sur la face externe du buccinateur, au niveau du point où le canal de Sténon traverse ce muscle.

Le canal de Sténon traverse cette région d'arrière en avant, et se place à 1 centimètre environ au-dessous de l'arcade zygomatique. Vers le bord antérieur du masséter, ce canal se dévie de sa direction primitive, et traverse obliquement en dedans l'épaisseur du buccinateur. Il soulève ensuite la muqueuse et s'ouvre par un petit orifice au niveau de la deuxième grosse molaire de la mâchoire supérieure.

Les artères de la *joue* viennent de la maxillaire interne. Ce sont surtout l'artère buccale, qui se termine dans l'épaisseur de la *joue*, et quelques rameaux des artères alvéolaire, sous-orbitaire et faciale.

Les veines se jettent dans les artères correspondantes.

Les vaisseaux lymphatiques naissent de la peau et de la muqueuse et se dirigent en arrière et en bas, dans les ganglions parotidiens et sous-maxillaires postérieurs.

Les nerfs viennent de deux sources : du facial, qui anime le muscle buccinateur, et du trijumeau, qui donne la sensibilité à la peau et à la muqueuse, et le mouvement au masséter.

— Chir. et Pathol. Les plaies des *joues* sont très-communes. Elles doivent être réunies avec la plus grande exactitude, toutes les fois qu'elles sont faites avec des instruments tranchants. Des emplâtres agglutinatifs suffisent pour remplir cette indication, lors même que toute l'épaisseur de la partie est divisée. Cependant, si la solution de continuité s'étend jusqu'à la commissure des lèvres, et se confond ainsi avec l'ouverture de la bouche, il faut pratiquer un ou deux points de suture entrecoupée sur l'extrémité antérieure de la plaie, afin d'obtenir la réunion plus exacte de cette partie, dont les mouvements pourraient déranger les rapports. Lorsque des paquets graisseux sortent à travers les divisions de la *joue*, chez les sujets doués de quelque embonpoint, il faut les replacer si leur pédicule est épais; dans le cas contraire, il est plus prudent d'en achever l'extraction, en coupant avec des ciseaux les filaments celluleux qui les retiennent encore. L'ouverture de l'artère faciale ou de l'une de ses branches est une des complications les moins rares des plaies du visage, et en particulier de celles des *joues*. Lorsque cet accident a lieu, il faut chercher à saisir et à lier les extrémités du vaisseau divisé dans l'épaisseur de l'une et de l'autre lèvre de la division. Si l'on ne pouvait y parvenir, une compression exercée sur l'artère, à son passage sous l'os maxillaire inférieur, serait très-convenable. On pourrait aussi placer une compresse épaisse et solide entre les arcades dentaires et la *joue*, afin de comprimer le vaisseau dans l'épaisseur de cette partie, au moyen d'autres compresses graduées et d'un bandage médiocrement serré, placé à l'extérieur. Dans un cas semblable, Boyer pinça toute l'épaisseur de la *joue* avec une plaque de plomb recourbée et placée à l'endroit où le vaisseau était ouvert. Mais ici, comme dans toutes les autres régions du corps, rien ne peut remplacer la ligature immédiate de l'artère.

C'est aux *joues* que se manifestent ces engorgements subits, déterminés soit par des douleurs dentaires opiniâtres, soit par des courants d'air, et vulgairement désignés sous le nom de *fluxions*. Une tuméfaction plus ou moins considérable, accompagnée de tension à la *joue*, d'embarras à toute la tête, et de pulsations plus ou moins considérables, tels sont les phénomènes principaux de cette maladie. Suivant la violence de l'irritation et de l'afflux sanguin, cette tuméfaction est accompagnée d'agitation, de fièvre, d'insomnie, de douleur insupportable. Ordinairement, la tumeur se dissipe rapidement par résolution; chez quelques sujets, elle se termine par un abcès à la *joue* ou à la gencive; dans d'autres cas enfin, l'engorgement, après avoir beaucoup diminué, se perpétue à l'état chronique, et se termine par induration. Les bains de pieds irritants, la saignée générale et locale, l'application de topiques émollients, les boissons délayantes et légèrement laxatives, tels sont les moyens thérapeutiques dont il convient de faire usage pour combattre ces engorgements inflammatoires des *joues*. L'extraction des dents cariées, et l'attention de se préserver de toutes les causes irritantes qui ont provoqué la maladie constituent les meilleurs moyens de s'opposer à son renouvellement. Les abcès des *joues* doivent être, autant que possible, ouverts du côté de la bouche, afin de prévenir l'établissement de cicatrices difformes à l'extérieur. Un bistouri ordinaire, dont la lame est entourée de linge jusque près de son extrémité, est l'instrument le plus convenable pour exécuter cette légère opération. Des gargarismes émollients et ensuite détersifs, ainsi que l'application à l'extérieur de cataplasmes relâchants suffisent pour procurer une guérison rapide. Les fistules dentaires qui succèdent fréquemment à ces abcès, et qui ont leur siége à la *joue*, réclament impérieusement l'extraction des dents affectées et des portions nécrosées du bord alvéolaire : ces opérations sont les seules qui puissent tarir la source du pus, et procurer la guérison de la plaie.

Les *joues* peuvent être encore le siége d'autres fistules, qui dépendent de la cicatrisation des bords de plaies étendues, avec perte de substance, que produisent ordinairement les charbons, les anthrax et les ulcères rongeurs de ces parties. Lorsqu'on reconnaît des ouvertures de ce genre, il faut en rafraîchir les bords, leur donner une forme elliptique, et s'efforcer de les réunir au moyen de la suture entortillée. Si les dispositions de la solution de continuité ne permettaient pas cette opération, il serait nécessaire d'y placer un obturateur composé de deux plaques réunies par une tige moyenne contournée en spirale, afin de la maintenir appliquée, d'une part sur la membrane muqueuse, et de l'autre sur les téguments.

Comme toutes les parties celluleuses, les *joues* sont assez souvent le siége de loupes volumineuses qui soulèvent la peau, portent la membrane muqueuse entre les mâchoires et déforment les traits du visage, en même temps qu'elles nuisent à l'exercice de la mastication. Ces tumeurs doivent être emportées de bonne heure, afin d'en prévenir l'accroissement trop considérable. Souvent, une incision faite à la membrane muqueuse suffit pour les découvrir ou pour permettre de les découvrir avec une érigne, afin de les extraire et d'en couper le pédicule. Dans d'autres cas, la peau seule recouvrant le kyste, il faut l'inciser, afin de saisir et de retirer ce dernier. Dans ces cas, comme dans ceux de squirre, de cancer, de pustule maligne, d'anthrax, on ne doit pas avoir pour unique objet la guérison des malades; il convient d'éviter autant que possible une difformité trop considérable. C'est dans cette intention que l'on doit opérer avant que la maladie ait fait des progrès trop étendus.

— Art vétér. Chez le cheval, les *joues* ont pour base les muscles masséter et alvéolo-labial, et sont, par conséquent, divisées en deux parties, l'une supérieure, l'autre inférieure. La partie supérieure est large et limitée par le bord circulaire du maxillaire ou la ganache; elle est plate chez les chevaux de race noble, chargée et arrondie chez les chevaux communs. On rencontre quelquefois sur cette partie de la *joue* des cicatrices qui indiquent que des sétons ou des cautères ont été appliqués pour guérir certaines maladies des yeux ou du nez. Cette opération peut avoir lésé le nerf facial et paralysé le mouvement de la lèvre supérieure du côté correspondant, ce qui se reconnaît au déplacement du bout du nez, qui se porte du côté opposé.

La portion inférieure de la *joue* est plus étroite et moins tendue que la portion supérieure. Quand elle forme une saillie volumineuse au dehors, elle peut être déplacée soit par des dents dont la direction vicieuse nuit à l'alimentation de l'animal, soit par une accumulation d'aliments entre les dents molaires et la *joue*, ce que l'on reconnaît à l'odeur insupportable qui s'exhale de la bouche au moment où on l'ouvre. Lorsque les aliments restent ainsi dans la bouche, on dit que le cheval *fait magasin*. Ce défaut s'observe surtout chez les chevaux âgés, dont les dents, irrégulièrement usées, blessent en même temps la langue et la *joue*.

— Ichthyol. *Joues cuirassées*. Les poissons de cette famille ont la tête anguleuse, comprimée sur les côtés ou horizontalement, quelquefois se rapprochant de la forme carrée; les os sous-orbitaires, qui constituent le bord inférieur de la cavité de l'œil, s'articulent avec le préopercule, c'est-à-dire avec cette plaque osseuse qui, placée devant l'opercule, lui sert de soutien et de point d'appui; ils font au-dessus des *joues* une saillie considérable, d'où le nom de *joues cuirassées*. La tête est encore diversement armée d'épines ou de plaques tranchantes; tout cela concourt à leur donner une physionomie désagréable, souvent même hideuse et en quelque sorte monstrueuse; de là les noms vulgaires de *chauves-souris, crapauds, diables* ou *scorpions de mer*.

Le corps de ces poissons est allongé et conique; leurs membres antérieurs sont tellement développés qu'ils ressemblent, chez certaines espèces, à de véritables ailes, dont ils font l'office jusqu'à un certain point. Ces poissons ne peuvent pas, à la vérité, voler comme des oiseaux, et il ne faudrait pas prendre à la lettre le nom de *poissons volants* que leur donnent les marins; mais, grâce à l'espèce de parachute que forment leurs pectorales étendues, ils se soutiennent assez longtemps en l'air pour échapper aux poursuites des ennemis aquatiques qui les chassent. La famille des *joues cuirassées* comprend les genres suivants : épinoche, gastrée, monocentre, trigle, prionate, malarmat, dactyloptère, céphalacanthe, cotte, hémitriptère, scorpène, sébaste, agriope, pilor, synancée, etc.

On ne connaît pas encore très-bien les mœurs et les habitudes de ces poissons; on sait toutefois qu'ils vivent alternativement dans les profondeurs des mers et au voisinage des côtes. « Là, dit A. Guichenot, ils sillonnent les flots en troupes innombrables, et s'ils sont attaqués par quelques requins ou par quelques autres poissons voraces, ils prennent leur essor et parcourent dans les airs un intervalle plus ou moins long, mais dont l'étendue dépasse rarement cent pieds. Ici ils se tiennent cachés dans les fentes des rochers, soit au milieu des sables ou parmi les plantes marines, sans cesse occupés à guetter une proie d'autant plus difficile à prendre que, redoutant ses ennemis, elle s'en tient plus éloignée. Ce n'est donc qu'à force de ruse et d'adresse qu'ils peuvent, malgré la puissance de leurs armes, se procurer la nourriture nécessaire à leur subsistance. »

On ne pêche guère les poissons de ce groupe que lorsqu'ils se trouvent près des côtes, car ils n'ont pas assez de valeur pour qu'on les poursuive dans la haute mer. La plupart d'entre eux, quand on les prend, font entendre un bruit plus ou moins fort, qui leur a valu les noms vulgaires de *grondeurs* ou *grondins*; on ne connaît pas encore la cause de ce phénomène remarquable, observé seulement chez un petit nombre de poissons. Les *joues cuirassées* se rapprochent beaucoup des percoïdes par leur organisation, mais ils en sont très-éloignés par leurs formes extérieures; leur corps ressemble assez à celui des mulles, des uranoscopes et des vives. Leur chair n'est pas de première qualité; mais elle fournit une ressource aux classes pauvres des populations riveraines.

JOUÉ, ÉE (jou-é) part. passé du v. Jouer. Accompli au jeu : *Une partie* JOUÉE *en dix minutes.* ‖ Mis sur le jeu, fourni par un joueur : *Carte* JOUÉE *mal à propos.* ‖ Mis comme enjeu : *De l'argent* JOUÉ *à la bouillotte.*

— Fig. Feint, imité, simulé : *Etonnement parfaitement* JOUÉ. *Donnez-vous la comédie, quelque jour, de parler de vous-même à des gens de simple connaissance, et vous verrez l'indifférence succédant à l'intérêt* JOUÉ. (Balz.) ‖ Moqué, dupé : *Quelqu'un le reconnut : il se vit bafoué, berné, sifflé, moqué,* JOUÉ. (La Fontaine.)

— Théâtre. Représenté sur le théâtre : *Une pièce* JOUÉE *aux Français.* ‖ Rendu, imité au théâtre : *Les hypocrites* JOUÉS *par Molière firent interdire le Tartufe.*

— Jeux. *Pièce touchée, pièce* JOUÉE, Règle de certains jeux, d'après laquelle un joueur qui a touché une pièce doit la jouer.

JOUÉE s. f. (jou-é — rad. *jouer*). Archit. Epaisseur de mur dans une ouverture : *La* JOUÉE *d'une porte, d'une fenêtre, d'une lucarne, d'un soupirail. Une porte qui a beaucoup de* JOUÉE.

— Techn. Etoffe qui remplit l'espace vide entre le siége et les bras d'un fauteuil ou d'un canapé.

— A signifié coup sur la joue, soufflet.

JOUELLE s. f. (jou-è-le — rad. *joug*). Agric. Sorte de joug sur lequel on attache la vigne : *Mettre une vigne sur la* JOUELLE ou *en* JOUELLE.

JOUENNE (Guillaume), seigneur de Glatigny, né à Alençon dans le XVIe siècle. Il était avocat et obtint, en récompense de ses services, une charge de conseiller de l'échiquier au conseil d'Alençon. Lorsque ces cours furent supprimées, il devint l'un des premiers magistrats du présidial. Catholique ardent, il se fit l'adversaire des protestants, et publia un ouvrage contre Théodore de Bèze (1561).

JOUENNEAUX ou **JOUVENNEAUX** (Guy), grammairien et théologien français, né dans le Maine vers le milieu du XVe siècle, mort en 1507. Il se rendit à Paris où, pour pouvoir compléter ses études, il donna des leçons à des enfants, acquit un vaste savoir, et commença vers 1490 à faire des cours publics, qui eurent un grand succès. Quelque temps après, il fit profession à l'abbaye de Chezal-Benoît, puis devint abbé de Saint-Sulpice de Bourges et confesseur de Jeanne de France. Ses principaux ouvrages sont : *Commentaire sur Térence* (Paris, 1492, in-fol.), souvent réimprimé; *Guidonis Juvenalis, patria Cenomani, interpretatio dilucida* (Paris, 1494, in-4°); *Vindiciæ, seu defensio reformationis monasticæ* (Paris, 1503, in-8°).

JOUÉ-LES-TOURS, bourg et commune de France (Indre-et-Loire), canton, arrond. et à 6 kilom. S.-O. de Tours; pop. aggl., 492 hab. — pop. tot., 2,043 hab. Récolte de vins rouges renommés.

JOUÉ-SUR-ERDRE, bourg et commune de France (Loire-Inférieure), canton de Riaillé, arrond. et à 26 kilom. N.-O. d'Ancenis; pop. aggl., 428 hab. — pop. tot., 2,779 hab. Commerce de blés, de bestiaux. Belle église du XVIe siècle. Dans cette commune est creusé le grand réservoir destiné à alimenter le canal de Bretagne, qui relie Nantes à Brest. La chapelle Notre-Dame-des-Langueurs est le but d'un pèlerinage fréquenté par les malades. Le château de la Chauvelière s'élève sur le penchant d'une colline baignée par l'Erdre; au S. du château se déroulent de magnifiques jardins. Le château de la Lucinière, autrefois place forte, a été en partie reconstruit au XVIIIe siècle. De magnifiques avenues y aboutissent. Le corps de logis est flanqué de trois tourelles dont le pied est baigné par les eaux qui remplissent des douves profondes.

JOUER v. n. ou intr. (jou-é — lat. *jocari*; de *jocus*, jeu. *Je joue, tu joues, il joue, nous jouons, vous jouez, ils jouent; je jouais, nous jouions, vous jouiez; je jouai, nous jouâmes; je jouerai, nous jouerons*, en vers, *je joûrai, nous joûrons; je jouerais, nous jouerions*, en vers, *je joûrais, nous joûrions; joue, jouons, jouez; que je joue, que nous jouions, que vous jouiez; que je jouasse, que nous jouassions; jouant; joué, ée*). Se livrer au jeu, s'ébattre, se récréer : *Tous les enfants aiment à* JOUER. *La véritable grandeur rit,* JOUE *et badine, mais avec dignité.* (La Bruy.) *Laissez donc* JOUER *un enfant, et mêlez l'instruction avec le jeu.* (Fén.)

L'enfant *joue* et s'endort, pour *jouer* se réveille.
DELILLE.

— Par anal. S'agiter, folâtrer, en parlant des choses : *Le vent* JOUE *dans le feuillage. Les pavillons* JOUENT *au haut des mâts. Cette plante* JOUE *sans cesse avec les zéphyrs, qui lui font décrire les courbes les plus agréables.* (B. de St-P.)

— Fonctionner, être manœuvré, être mis en mouvement : *Un ressort qui* JOUE *bien. Cette serrure ne* JOUE *pas. Faire* JOUER *les pompes. Il faudra que le canon* JOUE. *Il a fallu faire* JOUER *la mine. Le télégraphe* A JOUÉ. *J'ai une bonne carrure, la poitrine large; mes poumons doivent y* JOUER *à l'aise.* (J.-J. Rouss.) ‖ Se dit particulièrement des eaux que l'on fait jaillir de diverses façons pour produire certains effets d'agrément : *Les eaux de Versailles* JOUENT *une fois le mois.* ‖ Se déplacer, en parlant d'un objet destiné à rester fixe : *Ce mur* A JOUÉ. ‖ Scintiller :

Qu'il est beau le soleil
Quand son reflet vermeil
Vient *jouer* sur des armes.
A. BARBIER.

— Etre employé, exhibé, mis en usage :

Il faut que la finance *joue*,
Autrement elle fait la moue.
MAINARD.

— Se livrer à des jeux intéressés, et particulièrement à des jeux de hasard : *On commence à* JOUER *par amusement, on continue par avarice, et l'on finit par passion.* (Brueys.) *Faites* JOUER *les sots; c'est ce qu'ils font de moins mal.* (Beauchêne.)

. . . . . Quiconque aime aimera,
Et quiconque *a joué* toujours *joue* et *joûra*.
REGNARD.

— *Jouer à*, avec un nom, Faire une partie ou plusieurs parties de : JOUER AUX *barres.* JOUER AUX *cartes,* AU *domino.* JOUER À *l'écarté,* AU *boston,* À *la bouillotte. Je* JOUAIS AUX *barres avec mes camarades de collége.* (Balz.) ‖ Imiter par jeu, par vanité : *Les enfants qui* JOUENT AUX SOLDATS *se dérangent pour me laisser passer.* (V. Hugo.) JOUER AU *grand seigneur.*

— *Jouer à*, avec un verbe, S'amuser à : JOUER À *courir,* À *sauter.* ‖ S'exposer légèrement à : JOUER À *se faire pendre. Savez-vous bien que vous* JOUEZ *là* À *vous faire tordre le cou?* (Regnard.)

— *Jouer de*, Exécuter de la musique sur : JOUER DU *violon,* DE *la flûte,* DU *piano. Les filles de portier veulent être artistes; elles* JOUENT DU *piano, apprennent à chanter et vont au Conservatoire.* (A. Karr.) ‖ Se servir, user habilement ou activement de : JOUER DES *armes,* DU *bâton à deux bouts.* JOUER DE *la savate.* JOUER DES *coudes pour s'ouvrir un passage.* JOUER DU *couteau pour se venger.* JOUER DE *l'éventail pour se donner une contenance. Nous aurions fait dix lieues à l'heure, si les chevaux* EUSSENT JOUÉ DES *jambes comme les voyageurs* JOUAIENT DE *la langue.* (P. de Musset.)

— *Jouer du drapeau*, Jongler avec de petits drapeaux que l'on fait voltiger.

— *Jouer avec*, Avoir pour compagnon de jeu : JOUER AVEC *ses camarades.* JOUER AVEC *de petits garçons.* ‖ Se servir, pour jouer, de : JOUER AVEC *des bâtons.* JOUER AVEC *des armes dangereuses.* JOUER AVEC *des serpents venimeux.* ‖ Traiter sans ménagement, ne pas épargner : JOUER AVEC *sa vie,* AVEC *sa santé. Il faut* JOUER AVEC *la vie jusqu'au dernier moment.* (Volt.) ‖ User témérairement de : *Les femmes* JOUENT AVEC *leur beauté comme les enfants avec leur couteau : elles s'y blessent.* (V. Hugo.) *Quand on* JOUE *de bonne heure et gaiement* AVEC *le mensonge, il nous devient un instrument trop facile dans toutes nos passions.* (Ste-Beuve.) ‖ S'exposer légèrement à :

Race qui *joue avec* le mal et le trépas,
Le monde entier t'admire et ne te comprend pas.
A. BARBIER.

‖ Traiter sans respect : *Il ne faut pas* JOUER AVEC *les choses sacrées.* (J. Simon.)

— *Jouer sur les mots*, Faire des équivoques sur des mots ou des phrases à double sens : JOUER SUR LES MOTS, *c'est une ressource fréquemment employée dans la discussion.*

Ce n'est pas quelquefois qu'une muse un peu fine,
Sur un mot, en passant, ne *joue* et ne badine.
BOILEAU.

— Fam. *Jouer des jambes*, S'enfuir en toute hâte : *Il devinait mes bonnes intentions à son égard, et il* A JOUÉ DES JAMBES. (Alex. Dum.) ‖ *Jouer de l'épée à deux jambes*, S'enfuir loin du combat. ‖ *Jouer de l'épée à deux mains*, Ramer sur les galères. ‖ *Jouer aux barres*, Se poursuivre l'un l'autre pour se rencontrer, sans pouvoir y réussir : *Je craignais fort que vous ne vinssiez à Lyon pendant que j'étais à Genève, et que nous ne* JOUASSIONS AUX BARRES. (D'Alemb.) ‖ *Jouer des mains*, Voler, filouter. ‖ *Jouer à la fausse compagnie*, Trahir ses associés, les abandonner ou les tromper. ‖ *Jouer au plus fin*, Chercher à se duper l'un l'autre. ‖ *Jouer avec le feu*, Faire légèrement quelque chose de dangereux : *C'est* JOUER AVEC LE FEU *que de badiner avec la galanterie.* (Boiste.) ‖ *Jouer à jeu sûr*, Ne risquer une tentative que lorsqu'on est certain de réussir. ‖ *Jouer de bonheur ou de malheur*, Avoir une chance très-heureuse ou très-malheureuse : *C'est* JOUER DE BONHEUR *que de ne pas se faire un ennemi de celui qu'on oblige.* (Petit-Senn.) ‖ *Jouer de la prunelle, Jouer des yeux*, Lancer des œillades, et particulièrement des œillades amoureuses :

... Sa langue est contrainte et je n'ai rien su d'elle;
Mais ses yeux plus hardis *jouaient de la prunelle*.
BOURSAULT.

— *Jouer de son reste*, Employer pour réussir les moyens extrêmes, après avoir épuisé les autres : *Il* JOUE DE SON RESTE *pour obtenir une place.* ‖ Consumer ce qu'on a encore de bien : *Il est ruiné et il va faire un voyage; il* JOUE DE SON RESTE. ‖ Exposer ses dernières ressources, ses derniers moyens :

... Le jeu, fort décevant,
Pousse une femme souvent
A *jouer de tout son reste*.
MOLIÈRE.

On dit aussi *jouer le tout pour le tout*.

— *Faire jouer tous les ressorts*, Employer tous les moyens possibles pour réussir.

— Prov. *Qui a joué jouera*, La passion du jeu est incurable. Ce proverbe a été mis en latin par Erasme : *Aliquando qui lusit, iterum ludet.*

— Jeux. A la bête, Se déclarer prêt à faire les levées nécessaires pour gagner le coup ou faire la bête : *Je* JOUE. ‖ *Jouer en*, Mettre sur le jeu : JOUER EN *carreau.* JOUER EN *pique.* ‖ *Jouer tout d'une*, Au trictrac, Marquer avec une seule dame tous les points qu'on a amenés. ‖ *Jouer sans prendre*, A la bête ombrée, Gagner sans avoir écarté, et au jeu de quadrille, Jouer sans appeler une autre carte. ‖ *Faire jouer*, Nommer, à certains jeux de cartes, la couleur dans laquelle le coup doit être joué : *C'est à vous de* FAIRE JOUER. ‖ *Jouer à qui perd gagne*, A certains jeux, particulièrement au jeu de dames, Chercher à faire le coup qui, dans les cas ordinaires, déterminerait la perte de la partie, mais qui en amène le gain par une convention particulière. ‖ *Jouer à quitte ou double*, Jouer une mise égale à ce qu'on a perdu, de façon à perdre double si l'on perd et à ne rien perdre si l'on gagne. ‖ *Jouer pour l'honneur*, Ne pas mettre d'enjeu, mais jouer la partie pour le seul honneur de la gagner. On dit aussi JOUER L'HONNEUR.

— Manége. *Jouer de la queue*, Agiter sa queue, en parlant du cheval. ‖ *Jouer avec le mors*, Le mâcher vivement.

— Bourse. Faire des opérations fictives, acheter des valeurs à terme qu'on n'est pas dans l'intention de lever; vendre des valeurs à terme qu'on sait ne pas pouvoir livrer, n'ayant en vue que des différences à recevoir ou à payer : JOUER *à la hausse, à la baisse.* JOUER *au report.*

— Mar. *Jouer sur son ancre*, Se balancer, en parlant d'un navire à l'ancre.

— Hortic. Etre modifié de façon à fournir des variétés considérées comme moins pures : *Les fleurs* JOUENT *par le fait des insectes ou des vents, qui mêlent les pollens et altèrent ainsi les variétés.*

— v. a. ou tr. Faire, tenter en jouant : JOUER *une partie de boules, de dominos.* JOUER *un coup difficile.* JOUER *un cent de piquet.* ‖ Lancer, jeter, en parlant d'un objet avec lequel on joue : JOUER *une balle, une boule, une bille.* JOUER *des dés.* ‖ Mettre sur le jeu, avancer, en parlant d'une carte ou d'une pièce de jeu : JOUER *un atout.* JOUER *du carreau.* JOUER *le roi aux échecs.* JOUER *une dame.* JOUER *un pion au domino.* ‖ Hasarder au jeu, en parlant des sommes mises comme enjeu : JOUER *de l'argent.* JOUER *un louis sur une carte.*

. . . . A présent le jeu n'est que fureur;
On *joue* argent, bijoux, maisons, contrat, honneur.
REGNARD.

— Par anal. Faire quelque chose dont l'issue est douteuse et peut être heureuse ou malheureuse : *On ne* JOUE *pas longtemps impunément le jeu des batailles.* (Gal Foy.)

— Par ext. Exposer dans des tentatives incertaines, compromettre légèrement : JOUER *sa vie dans un duel.* JOUER *son honneur pour une femme. Il est juste qu'un homme qui* JOUE *sa vie sache à quel jeu.* (A. de Vigny.)

— Fig. Duper, abuser, tromper : *La fortune nous* JOUE *lors même qu'elle nous est libérale.* (Boss.)

Chacun suit dans le monde une route incertaine,
Selon que son erreur le *joue* et le promène.
BOILEAU.

‖ Feindre, simuler : JOUER *la douleur, la surprise. Ceux qui n'ont aucun caractère excellent à les* JOUER *tous.* (Dider.) ‖ Chercher à imiter : JOUER *le grand seigneur, l'homme d'importance.* ‖ Imiter, ressembler à : *Cette étoffe* JOUE *la soie. Cette pierre* JOUE *bien le diamant.*

— *Jouer le jeu de quelqu'un*, Agir, volontairement ou non, de façon à le servir : *L'opposition* A JOUÉ *cette fois* LE JEU DU *gouvernement. Défier la force et provoquer l'arbitraire, c'est* JOUER LEUR JEU *et les rendre légitimes.* (E. de Gir.)

— *Jouer bien son jeu*, Agir avec ruse, avec prudence.

— *Jouer jusqu'à sa chemise*, Etre un joueur déterminé et capable de se ruiner au jeu.

— *Jouer quelqu'un sous jambe* ou *par-dessous jambe*, Avoir facilement l'avantage sur lui, avoir sur lui une supériorité bien évidente : *Ne vous attaquez pas à lui; il vous* JOUERAIT PAR-DESSOUS JAMBE. ‖ *Jouer le tout pour le tout*, Risquer beaucoup pour gagner beaucoup : *Je pouvais périr, j'ai gagné un million :* J'AI JOUÉ LE TOUT POUR LE TOUT.

— *Jouer un tour, une pièce, une farce*, Faire à quelqu'un quelque tour malin ou méchant, quelque surprise désagréable : *Cacher son esprit dans le monde, c'est* JOUER UN *bien mauvais* TOUR *aux sots qui voudraient en montrer.* (Gaston.) ‖ Faire tomber dans quelque inconvénient : *Cette toux obstinée finira par lui* JOUER UN TOUR. *L'ambition d'être aimées* JOUE *souvent de mauvais* TOURS *aux femmes.* (Mariv.)

— *Jouer une farce*, Faire quelque chose de très-ridicule :

Le premier qui les vit de rire s'éclata :
Quelle *farce*, dit-il, vont *jouer* ces gens-là?
LA FONTAINE.

— *Jouer la comédie*, Jouer des rôles dans des pièces de théâtre : *La duchesse du Maine aimait beaucoup la comédie et* LA JOUAIT *fort mal.* (Castil-Blaze.) ‖ Chercher à égayer les autres par ses plaisanteries ou ses actions : *Il* JOUE *tout le jour* LA COMÉDIE *pour amuser ses amis.* ‖ Feindre, dissimuler, se montrer autre qu'on n'est : *Il est impossible de vivre dans le monde sans* JOUER *de temps en temps* LA COMÉDIE. (Chamfort.) *Les femmes mondaines* JOUENT *toutes la comédie.* (Balz.)

— *Jouer un rôle, un personnage*, L'exécuter, le représenter sur le théâtre. ‖ Dans le langage commun, Remplir un emploi ou occuper une position : *Notre vanité met trop d'importance au* RÔLE *que* NOUS JOUONS *dans ce monde.* (Chateaub.)

Que vous *jouez* au monde un petit *personnage*!
MOLIÈRE.

Le monde, à mon avis, est comme un grand théâtre,
Où chacun en public, l'un par l'autre abusé,
Souvent à ce qu'il est *joue un rôle* opposé.
BOILEAU.

‖ Figurer à certain titre dans certains événements : *On veut me faire* JOUER LE RÔLE *de dupe. De fort petits acteurs* JOUENT *parfois un grand* RÔLE *dans les événements politiques.*

Monsieur, à mon avis, *joue* un singulier *rôle*.
C. DELAVIGNE.

‖ Avoir une certaine influence, en parlant des choses : *La langue* JOUE UN *grand* RÔLE *dans le mécanisme de la dégustation.* (Brill.-Sav.) *L'azote* JOUE *dans l'air* LE RÔLE *de modérateur.* (A. Rion.) *Sous tout gouvernement de droit divin, le bourreau est appelé à* JOUER UN *grand* RÔLE. (Toussenel.) *L'accidentel ne* JOUE *dans le monde qu'*UN RÔLE *secondaire.* (E. Littré.)

— *Jouer son rôle*, Remplir son emploi au théâtre : *Nous ne savons pas* JOUER NOS RÔLES, *et c'est nous faire enrager que de nous obliger à jouer de la sorte.* (Mol.) ‖ Dans le langage commun, S'acquitter de son emploi, de sa charge, de ce qu'on a à faire : *Chacun peut s'illustrer dans son rôle, s'il* LE JOUE *bien.* (De Custine.)

— Théâtre. *Jouer le grand trottoir*, Jouer les pièces du style noble et du genre élevé.

— Jeux. *Jouer le jeu*, Jouer comme il convient de le faire pour gagner : *Vous ne* JOUEZ *pas* LE JEU. ‖ *Jouer un jeu*, Savoir le jouer, le connaître : *Quel* JEU JOUEZ-VOUS? *Je* JOUE *le boston, mais je n'y suis pas fort.* ‖ *Jouer bien* ou *mal les cartes*, Les jeter à propos ou mal à propos, et de façon à en tirer bon ou mauvais parti : *Il écarte bien, mais il* JOUE MAL LES CARTES. (Acad.) ‖ *Jouer le tapis*, A la bouillotte, Jouer la passe quand il ne reste plus de mise. ‖ *Jouer les grands coups*, Au mail, Jouer à qui poussera le mail le plus loin. ‖ *Jouer son coup*, Au trictrac, Marquer les points qu'on vient de faire, en plaçant une ou deux dames sur certaines flèches. ‖ *Jouer l'honneur* ou *pour l'honneur*, Jouer seulement pour l'honneur de gagner la partie, sans risquer un enjeu. ‖ *Jouer quelqu'un*, Au jeu de paume et de volant, Jouer avec quelqu'un : *Il* M'A JOUÉ *du battoir, mais je l'ai gagné. Je* L'AI JOUÉ *par-dessous jambe tout le temps, et je l'ai cependant gagné.* ‖ *Jouer gros jeu, Jouer gros*, Exposer beaucoup d'argent au jeu : *On* JOUE GROS JEU *dans ce salon.* ‖ Fig. S'exposer à quelque grave inconvénient :